



Bougival, vendredi 19 janvier 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00335

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Décision du DG du 23 novembre 2023 relative aux chômages 2024

Chômages**SEINE AVAL - ÉCLUSE N°4 DE N.D. DE LA GARENNE -
PK. 161,100****Indisponibilité d'un sas non dimensionnant (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- à partir du 05/02/2024 à 08:00 au 16/02/2024 à 18:00

- o Seine à l'aval de Paris (écluse de N.D.de la Garenne - Passe de 185x12m)
pk 161,100

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que l'écluse n°4 de 160/185 x 12m de Notre-Dame de la Garenne sera en chômage du 5 février au 16 février 2024 inclus, conformément à la décision du directeur général de VNF du 23 novembre 2023.

Ce chômage permettra de procéder aux travaux nécessaires à la remise en service de la porte levante. Une opération complémentaire sera à prévoir en mars pour finaliser la remise en service par le remplacement des moteurs de la porte levante.

Pendant toute la période du chômage, le trafic s'écoulera par l'écluse n°3 de 185 x 24m de Notre-Dame de la Garenne.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

17/02/2024

Cadre d'astreinte

Signé

Côme PELEE DE SAINT-MAURICE